

Assemblée générale annuelle 2026 des membres de l'Ordre des optométristes du Québec

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification de l'atteinte du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2025
4. Rapport de la présidence
 - a) Rapport des activités 2025-2026
 - b) États financiers au 31 mars 2026 : présentation par le vérificateur
 - c) Nombre de permis délivrés en 2025-2026
5. Décisions et consultations — Affaires budgétaires et financières (voir document d'information et de consultation)
 - a) Rémunération des administrateurs élus à compter de l'année 2027-2028 (décision requise)
 - b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2027-2028
 - Rapport du secrétaire sur la consultation écrite
 - Consultation des membres présents
 - c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2027-2028 (décision requise)
6. Levée de l'assemblée

Formation : *Enjeux éthiques et cliniques relatifs aux scribes IA*

**3 octobre 2026,
16h00**

—

**SALLE 710
PALAIS DES CONGRÈS**

—

**Dans le cadre du Colloque
international sur l'œil et la
vision du CPRO**